



Administration communale
de Torny
Route de Pré-Pury 46
1749 Middel

COMMUNE DE TORNY

Contrat de location – abri forestier Torny-le-Grand

Nom : Prénom :

Adresse :

Natel : Courriel:

loue l'abri forestier à Torny-le-Grand pour le :

Le montant de la location est : gratuit pour les habitants de la commune et de CHF (CHF 80.00 par jour) pour les personnes n'habitant pas Torny.

Payable sur le compte CCP 17-599143-4 (IBAN CH26 0900 0000 1759 9143 4) ou au moyen du bulletin de versement ci-joint.

Une génératrice 220 volts est mise à votre disposition en cas de demande préalable auprès de Madame Marie José Magne (079-642 03 51).

L'abri forestier, ses annexes et les alentours seront rendus propres pour le à.....

Il est à préciser qu'en cas de nettoyage mal effectué, la commune se réserve le droit de facturer des heures de nettoyage. L'éventuel balisage ad hoc mis en place doit être impérativement enlevé pour la même heure.

Pour la prise et la remise des locaux, prière de prendre contact avec

Madame Marie José Magne
079-642 03 51

Un exemplaire du contrat signé, muni de la preuve de paiement, doit être retourné à l'adresse susmentionnée ou par courriel (commune@toryn.ch), jusqu'au

.....

**LA RESERVATION DEFINITIVE NE PRENDRA EFFET QU'À RECEPTION DUDIT CONTRAT SIGNE
ET MUNI D'UNE PREUVE DE PAIEMENT**

Veillez avertir l'administration communale dans les meilleurs délais en cas de désistement.

Les imprévus seront réglés par le Conseil communal.

Les soussignés admettent les conditions du présent contrat.

....., le

La Secrétaire: Le Locataire :